



Syndicat d'Eau et
d'Assainissement
de la Région d'Yerville

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de YERVILLE

COMPTE-RENDU de la SEANCE du 9 mars 2015

L'an deux mille 15, le neuf mars, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle des fêtes de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Joël BAILLARD, Bernard DAM, Julien LACHEVRE, Éric DEYBACH, Madame Séverine FREMONT, Messieurs Benoît BOURGEOIS, Thierry GUILLON, Remi LERONDEL, Claude LESEIGNEUR, Guy VIGREUX, Stéphane LEPREVOST, Patrice FROMENTIN, Jack DANEZAN, Hervé WALLERICH, Gauthier CUVELIER, Stéphane MARIE, Jean-Michel TRAVERS, Jean-François CHEMIN, Yves PETIT, Jacques LEMERCIER, Jacques NEMERY, Madame Nadine MONTIER, Messieurs Daniel SANSON, Bruno BERTRAND, Madame Hélène BOONE, Messieurs Olivier HOUDEVILLE, Patrice RAGOT, Daniel COLLARD et Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

Assistaient également : Monsieur Samuel GENDRIN, Monsieur Olivier LUCAS

Le Président fait lecture du compte rendu de la réunion du 2 février 2015 qui est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

• **Vote du Compte Administratif 2014 et Approbation du Compte de Gestion du Receveur**

Sous la Présidence de Jean-Michel TRAVERS, Olivier LUCAS, Trésorier du Syndicat présente :

- Le Compte Administratif 2014 EAU POTABLE
- Le Compte Administratif 2014 ASSAINISSEMENT
- Le Compte Administratif 2014 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Qui n'appellent ni observations, ni réserves du Comité Syndical et sont approuvés.

Les Comptes de gestion des Budgets EAU POTABLE 2014 - ASSAINISSEMENT 2014 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2014 étant conformes aux comptes administratifs correspondants, et n'appelant ni observation, ni réserve du Comité Syndical, sont approuvés.

Résultats 2014	Investissement	Fonctionnement
Eau	223 980,77 €	4 458,69 €
Assainissement	-278 502,35 €	306 495,88 €
Assainissement non collectif	226752,40 €	-1 004,86 €

• **Affectation des résultats**

Le Compte Administratif 2014 **EAU POTABLE** faisant ressortir un excédent de fonctionnement de **870 945,36 €** le Comité Syndical décide l'affectation :

→ Au **Compte R 002** de la somme de **870 945,36 €**

Le Compte Administratif 2014 **ASSAINISSEMENT** faisant ressortir un excédent de fonctionnement de **579 188,05 €** le Comité Syndical décide l'affectation :

→ Au **Compte R 002** de la somme de **360 470,70 €**

→ Au **Compte 1068** de la somme de **210 717,35 €**

Le Compte Administratif 2014 **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** faisant ressortir un excédent de fonctionnement de **110 575,68 €** le Comité Syndical décide l'affectation :

→ Au **Compte R 002** de la somme de **81 045,08 €**

→ Au **Compte 1068** de la somme de **29 530,60 €**

- **Vote du Budget Primitif 2015, sous la présidence d'Alfred TRASSY-PAILLOGUES**

Eau Potable

Le comité Syndical approuve le budget Eau potable 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

→ **1 293 093 €** pour la section d'**investissement**

→ **1 151 966 €** pour la section de **fonctionnement**

Assainissement

Le Comité Syndical approuve le budget Assainissement 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

→ **1 956 700 €** pour la section d'**investissement**

→ **1 113 622 €** pour la section de **fonctionnement**

Assainissement Non Collectif

Le Comité Syndical approuve le budget Assainissement Non Collectif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

→ **519 211 €** pour la section d'**investissement**

→ **200 896 €** pour la section de **fonctionnement**

- **Campagne de recherche des polluants HAP dans le réseau d'assainissement de Yerville.**

Le Président expose qu'il a été détecté un taux de polluants en HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycyclique) dans les boues du 3ème bassin de lits à macrophytes de la station d'épuration de Yerville-Bourdainville élevé.

Par conséquent ces boues ne sont pas épendables en agriculture. Elles doivent être traitées en décharge classée, ce qui occasionne un coût global important. (De l'ordre de 45000 €, contre 5000 € pour un épandage classique).

Ces polluants ayant de fortes chances de se retrouver dans les autres bassins de boues de la Station d'épuration de Yerville-Bourdainville, il est nécessaire de retrouver l'origine de ces polluants en amont.

Il est proposé à l'assemblée de mener une campagne de recherche de ces polluants dans le réseau d'assainissement de Yerville avec l'accompagnement technique de la MIRSPAA et financier de l'Agence de l'Eau (subvention de 50%).

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve cette décision et autorise le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents nécessaires pour le bon déroulement de cette opération du début à la fin.

- **Travaux de canalisations de transfert des eaux usées d'Auzouville l'Esneval vers la STEP de Yerville-Bourdainville**

Le Président expose que l'étude de faisabilité du transfert des eaux usées d'Auzouville l'Esneval vers la station d'épuration de Yerville-Bourdainville réalisée par le bureau d'étude EGIS Eau a montré que cette solution est plus intéressante financièrement et techniquement que la construction d'une nouvelle station d'épuration à Auzouville.

Le montant estimé de cette opération est de 969 910 € HT (prix estimé février 2014). La subvention attendue de l'agence de l'eau est de 30 % et 20 % de prêt à taux 0.

Il est proposé à l'assemblée de réaliser les opérations suivantes :

- la consultation et le choix d'un maître d'œuvre.
- les consultations pour les études préalables (études topographiques).
- les consultations pour les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration
- les éventuels achats de terrains (pour l'implantation des postes de relèvement) et la signature de tout acte s'y référant
- les demandes de subventions à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général
- les éventuels emprunts nécessaires.

A l'unanimité, l'assemblée approuve cette décision et autorise le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents nécessaires pour le bon déroulement de cette opération du début à la fin.

- **Questions diverses :**

Le Président expose les calendriers des 2 principales opérations à venir en assainissement collectif :

STATION D'EPURATION HUGLEVILLE EN CAUX / SAINT OUEN DU BREUIL

Etudes avant-projet station d'épuration et réseaux : mars 2015
Consultation des entreprises et notification des marchés : août 2015
Obtention des financements : fin novembre 2015
Obtention du Permis de construire : mars 2016
Début des travaux : août 2016
Réception et mise en service des travaux de la station : septembre 2017

STATION D'EPURATION D'OUVILLE L'ABBAYE

Consultation de maîtrise d'œuvre : mars – avril 2015
Choix du maître d'œuvre et début des études préalables : mai 2015
Réalisation de l'étude projet et établissement des scénarios d'épurations : fin 2015
Consultation des entreprises et notification des marchés : mi-2016
Obtention des financements : fin novembre 2016
Obtention du permis de construire : fin 2016
Travaux : courant 2017
Fin des travaux et réception de l'équipement : début 2018

Il est précisé que ces investissements se déroulant sur une longue période, les échéances précitées ne sont que des indications qui peuvent varier à plus ou moins 6 mois selon divers paramètres (délai d'obtention des subventions, achat du foncier, etc...)

La séance est levée à 19h15.